

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 MARS 2011**

**- 016/2011 : "subvention exceptionnelle pour l' Association de défense DEPHY-RD 191"
SUBVENTION A L'ASSOCIATION DEPHY-RD191**

M. BOURGEOIS présente le rapport.

La société SFDM qui gère des parcs d'hydrocarbures souhaite une extension sur son site de Cerny, qui provoquerait le passage de plus de 350 camions supplémentaires sur la route départementale 191.

L'association DEPHY-RD191, créée le 9 décembre 2010, et présidée par Madame Marie Claire CHAMBARET (Maire de Cerny), a pour but d'empêcher le projet d'extension du site de la SFDM, au nom à la fois de la protection de l'environnement et de la sécurité publique.

Par mèl en date du 5 mars 2011, cette association nous sollicitait aux fins d'obtenir une subvention de l'ordre de 0.25 € par habitant (soit **1526** € pour la commune).

Il est donc demandé au Conseil de délibérer afin d'accorder une subvention à l'association DEPHY-RD191

M. GLEYZE regrette la position antérieure du Conseil Municipal sur la gratuité de l'A10, mais se félicite de cette nouvelle position qu'il faudra rapprocher du projet d'extension de la base d'Intermarché.

M. BOURGEOIS relève qu'il existe une différence entre des camions chargés de produits alimentaires et ceux chargés d'hydrocarbures. Il précise que c'est un projet d'intérêt général pour l'ensemble des Communes environnantes qui génère la création de 800 emplois.

M. GAUTRELET souhaite qu'au sein d'un prochain Conseil Municipal, un échange puisse se faire sur la problématique des transports. Il s'inquiète sur l'aménagement de la RN20 qui va devoir accueillir un flux de transport routier beaucoup plus important.

M. BERNARD dit que l'on ne fera pas l'économie d'un débat sur l'insécurité routière sur la RN.20.

M. BOURGEOIS répond qu'il ne voit pas l'intérêt de ce débat dans la mesure où la commune ne dispose d'aucune compétence sur la RN20, placée sous statut départemental.

Considérant que la société SFDM gère des parcs d'hydrocarbures,

Considérant le projet de la société SFDM d'extension sur son site de Cerny, qui apporterait plus de 350 camions supplémentaires sur la route départementale 191,

Considérant la demande de soutien présentée par l'association DEPHY-RD191.

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

ACCORDE une subvention à l'association DEPHY-RD191 de l'ordre de 0.25€ par habitant, soit 1551,50 € (6.206 habitants x 0,25)

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2011.